

Enseignement supérieur – Études en médecine et en dentisterie

Examen d'entrée en médecine et dentisterie : 497 réussites en septembre, soit un total de 1044 pour l'année 2019

Au terme de la délibération de l'épreuve de septembre de l'édition 2019 de l'examen d'entrée aux études en médecine et en dentisterie en Fédération Wallonie-Bruxelles, 497 candidates et candidats ont été proclamés lauréats par le Jury. Soit un total de 1044 en tenant compte des 547 personnes ayant réussi en juillet.

L'épreuve du mercredi 4 septembre de l'édition 2019 de l'examen d'entrée aux études en médecine et en dentisterie en Fédération Wallonie-Bruxelles a été délibérée par le Jury. Les taux de participation et les résultats de cette deuxième et dernière épreuve organisée en vue de l'année académique 2019-2020 ont été définitivement établis et validés à cette occasion.

4000 jeunes ont tenté leur chance en 2019

Sur les 2859 inscriptions enregistrées pour l'épreuve de septembre, 2582 ont fait l'objet d'une délibération. **Quatre cinquième des candidates et candidats présentaient une seconde fois l'examen**, après l'avoir passé en juillet et **un quart avaient déjà pris part à l'épreuve de 2018**.

Globalement, quelque **4000 jeunes ont ainsi présenté au moins une des deux épreuves** de cette année. On compte par ailleurs, parmi ces effectifs, **deux fois plus de femmes que d'hommes**, une tendance déjà observée lors des éditions précédentes et que l'on constate aussi en Communauté flamande.

Taux de réussite de 19,25 % en septembre

L'évaluation portait sur **4 matières scientifiques** (chimie, biologie, physique, mathématiques), d'une part, et sur **4 matières relatives à la communication et à l'analyse critique de l'information** (raisonnement, communication, éthique, empathie), d'autre part, sous la forme de 120 questions à choix multiples réparties le matin et l'après-midi en 2 séries de 60 questions.

Pour réussir, il fallait obtenir une moyenne d'au moins **10/20 pour chacune des 2 parties** et un minimum de **8/20 pour chacune des 8 matières**.

Après délibération, **497 lauréates et lauréats ont été proclamés** par le Jury, soit un **taux de réussite de 19,25 %** pour l'épreuve de septembre.

Parmi les personnes **non-résidentes**, 156 ont obtenu les moyennes requises pour les deux filières. Pour la dentisterie, leur nombre étant supérieur à 30 % des réussites, il a **été nécessaire de procéder au classement** prévu pour respecter le contingentement fixé par le législateur pour cette filière. Suite au classement, 14 lauréats non-résidents ont été retenus pour la dentisterie; ils recevront leur attestation de réussite.

Enfin, le Jury a également statué sur **un cas de fraude** et a pris la décision d'annuler l'examen en question.

Un tableau détaillé reprenant les moyennes par matière ainsi que les pourcentages des candidates et candidats ayant atteint ou dépassé la moyenne de 8/20 par matière figure en annexe.

Le taux de réussite de l'épreuve de septembre est en hausse par rapport à juillet (15,47 %) et **assez proche de ceux de 2017 et de 2018**, à l'issue desquels environ 20 % avaient décroché leur attestation de réussite.

1044 attestations de réussite pour 2019

En ajoutant les 547 personnes proclamées au terme de l'épreuve de juillet, on dénombre un **total de 1044 lauréates et lauréats pour 2019**, les deux épreuves confondues.

« *Beaucoup ont saisi la seconde chance qui leur était offerte en septembre et, au final, un peu plus d'un jeune sur quatre ayant présenté l'examen cette année a réussi. On constate un nombre de lauréats non-résidents encore plus élevé que précédemment puisqu'ils ont franchi la barre des 250 lauréats au total des deux épreuves de 2019 (1 lauréat sur 4) cette fois, illustration de la grande attractivité de l'enseignement supérieur belge francophone en général, et pour les domaines médical et paramédical en particulier. Illustration aussi qu'une part des futurs médecins et dentistes que nous formons dans nos universités retourneront certainement dans leur pays d'origine une fois diplômés. Comme ce fut le cas lors des éditions précédentes, on constate de meilleurs résultats pour les candidats médecins par rapport aux candidats dentistes et pour les candidats résidents par rapport aux candidats non-résidents, même si cette dernière différence tend à diminuer. Enfin, on observe encore un résultat moyen légèrement plus favorable pour les candidats masculins par rapport aux candidates féminines, mais cette différence entre les deux peut être induite par le seul fait des hétérogénéités de taille et de caractéristiques entre les deux échantillons considérés puisqu'il y avait deux fois plus de candidates que de candidats au départ* », commente Julien Nicaise, administrateur de l'ARES.

Résultats individuels

Les **résultats individuels détaillés** peuvent être consultés en ligne par les candidates et candidats via leur **compte personnel sécurisé**. Ils pourront également **consulter en ligne la copie de leur examen** dès ce dimanche 15 septembre. Cet accès en ligne permet, en outre, de **télécharger l'attestation de réussite** qui permettra de finaliser l'inscription en médecine ou en dentisterie, pour peu que les autres conditions d'accès à l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles soient bien remplies.

Le Jury et l'ARES adressent leurs félicitations aux 1044 lauréates et lauréats de cette année.

CONTACTS

Romain Poriaux / ARES / T +32 2 225 45 89 / M +32 473 832 517 / romain.poriaux@ares-ac.be

L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

EN SAVOIR + : WWW.ARES-AC.BE

ANNEXES

1. MOYENNES PAR MATIÈRE ET PART DES CANDIDATES ET CANDIDATS AYANT ATTEINT OU DEPASSÉ LA MOYENNE DE 8/20 PAR MATIÈRE

	JUILLET 2018		SEPTEMBRE 2018		JUILLET 2019		SEPTEMBRE 2019	
	MOYENNE	% / SEUIL DE RÉUSSITE	MOYENNE	% / SEUIL DE RÉUSSITE	MOYENNE	% / SEUIL DE RÉUSSITE	MOYENNE	% / SEUIL DE RÉUSSITE
PARTIE 1	/20	% ≥ 8/20	/20	% ≥ 8/20	/20	% ≥ 8/20	/20	% ≥ 8/20
Chimie	8,3	55,40 %	9,1	63,27 %	6,8	39,77	10,5	77,03
Biologie	9,0	64,00 %	7,7	52,33 %	9,5	66,62	10,5	81,37
Physique	6,2	34,84 %	6,0	37,88 %	9,7	66,70	8,4	54,26
Mathématiques	7,9	50,90 %	7,7	51,39 %	6,9	40,03	7,8	49,77
PARTIE 2	/20	% ≥ 8/20	/20	% ≥ 8/20	/20	% ≥ 8/20	/20	% ≥ 8/20
Raisonnement	11,0	86,30 %	9,7	76,21 %	10,4	76,41	7,4	45,66
Communication	13,1	92,90 %	15,4	97,50 %	13,2	96,94	13,6	97,56
Éthique	15,4	88,80 %	14,8	96,36 %	13,6	97,03	11,3	81,41
Empathie	13,2	91,80 %	13,4	96,89 %	9,3	59,83	13,5	89,89

2. RÉPARTITION DES CANDIDATES ET CANDIDATS PAR FILIÈRE ET PAR STATUT « RÉSIDENT / NON-RÉSIDENT » ET POURCENTAGE DE RÉUSSITE PAR CATÉGORIE

FILIÈRE	STATUT	JUILLET 2018			SEPTEMBRE 2018			2018	JUILLET 2019			SEPTEMBRE 2019			2019
		NB CANDIDAT-E-S	LAUREAT E S	% DE RÉUSSITE	NB CANDIDAT-E-S	LAUREAT E S	% DE RÉUSSITE		LAUR-EAT E S	NB CANDIDAT-E-S	LAUREAT E S	% DE RÉUSSITE	NB CANDIDAT-E-S	LAUREAT E S	
Médecine	Résident	2 224	557	25,04 %	1 541	331	21,48 %		2049	407	19,86 %	1485	315	21,21 %	
Médecine	Non-résident	692	78	11,27 %	522	77	14,75 %		959	101	10,53 %	712	135	18,96 %	
Total médecine		2 916	635	21,77 %	2 063	408	19,78 %	1 043	3008	508	16,89 %	2197	450	20,48 %	958
Dentisterie	Résident	300	41	13,67 %	259	38	14,67 %		295	31	10,51 %	235	33	14,04 %	
Dentisterie	Non-résident	160	8	5,00 %	120	9	7,50 %		232	8	3,45 %	150	14	9,33 %	
Total dentisterie		460	49	10,65 %	379	47	12,36 %	96	527	39	7,40 %	385	47	12,21 %	86
Médecine & dentisterie	Résident	2 524	598	23,69 %	1 800	369	20,50 %		2344	438	18,69 %	1720	348	20,23 %	
Médecine & dentisterie	Non-résident	852	86	10,09 %	642	86	13,40 %		1191	109	9,15 %	862	149	17,28 %	
TOTAL		3 376	684	20,26 %	2 442	455	18,63 %	1 139	3535	547	15,47 %	2582	497	19,25 %	1044